

### Une ville face à la guerre : l'entrée de Montpellier dans la guerre de Cent Ans (1352-1364) Vincent Challet (Université Montpellier-III)

Pour Montpellier, les années qui s'étendent de 1352, date de la première décision directement imputable à la guerre, à 1364, date de la prise de Peyriac-Minervois par les contingents montpelliérains constituent une période décisive pour l'adaptation de la ville et de son consulat à la situation nouvelle qu'engendre l'irruption de la guerre de Cent Ans dans son espace. Contrairement à une idée largement répandue, les consuls montpelliérains surent prendre dès 1352 un certain nombre de mesures destinées à assurer la survie de leur ville en période de guerre. Au premier rang de ces décisions, figure tout d'abord le lancement du chantier dit de la Palissade, vaste enceinte urbaine censée assurer la protection des faubourgs mais qui dépassa de beaucoup les moyens financiers du consulat, ce qui explique largement son inachèvement. Ce chantier est complété par des mesures visant à renforcer les remparts du XII<sup>e</sup> siècle et à mieux protéger leurs abords, en faisant respecter par la force la zone dite des « douze pans » qui doit rester libre de toute construction. Ce faisant, le consulat ne se contente pas d'assurer la défense urbaine : il fait de ce double chantier un outil de réassurance et un pouvoir. En outre, les consuls de Montpellier firent subir à la ville une mutation institutionnelle en nommant dès 1355 des députés à la garde et à la conservation dont la mission essentielle fut de veiller à la mise en défense de l'agglomération en cas de péril imminent. Ces députés, au nombre de six puis de quatre et bénéficiant d'une délégation du pouvoir consulaire en matière de défense, furent dotés de pouvoirs suffisamment étendus – notamment en matière de contraintes – pour mener à bien leur mission sans pour autant devenir un pouvoir concurrent dans la mesure où ils étaient choisis au sein même de l'institution consulaire. Et cette délégation de pouvoir, apparue dans l'urgence et pour faire face à la chevauchée du prince de Galles en Languedoc, se pérennisa pour être définitivement confirmée par un privilège de Charles VI en 1412. Enfin, Montpellier s'engagea résolument dans la guerre par le biais d'une participation active de ses propres contingents à diverses opérations militaires menées sous l'égide des officiers royaux, dont la croisade conduite en 1361 pour tenter de réoccuper Pont-Saint-Esprit. Au paiement de subsides et de pâtes, consuls et conseillers, représentants de cette oligarchie urbaine composée de marchands, de bourgeois ou de changeurs, préférèrent s'engager dans la voie de la guerre et d'une lutte acharnée contre les compagnies. Autant d'éléments qui s'inscrivent en faux contre les assertions de Jean Froissart qui, dans ses *Chroniques*, estimait que le Languedoc se trouvait dans un état total d'impréparation face à la guerre.